



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE



## GUIDE PRATIQUE INSCRIPTION SAUZAY 2015

**LES INSCRIPTIONS SONT OUVERTES DU  
15 Octobre 2014 au 18 février 2015**

sur le site :

<http://www.ac-nantes.fr/>

Rubrique **Académie** (partie actualités)

### Rappel du principe de l'échange :

Lors de son séjour chez le partenaire, l'élève français assiste aux cours dans l'établissement du correspondant et est hébergé dans sa famille. Il part chez le partenaire en général sur la période mai-juin-juillet - A son tour, le jeune allemand séjourne en France, assiste aux cours dans l'établissement de son correspondant et est hébergé par la famille (sept-oct-nov).

*Une attention particulière devra être portée aux élèves de 4<sup>e</sup> dont le séjour est raccourci à 2 mois : selon les directives de l'OFAJ, le séjour des élèves français en Allemagne doit se dérouler au Printemps et le séjour des élèves allemands en France à l'Automne, ce qui induit que lors de leur départ les allemands ne seront plus en 4<sup>e</sup> mais en 3<sup>e</sup> et devront par conséquent rester 84 jours en France.*

Le site d'inscription en ligne Sauzay, configuré dans les deux langues (français et allemands a été spécialement conçu pour :

- permettre : aux élèves de l'Académie de Nantes et **uniquement** aux élèves du land du Schleswig-Holstein, de trouver plus facilement un(e) correspondant(e) grâce à une recherche multi-critères
- **centraliser toutes les inscriptions Sauzay de l'Académie**, c'est pourquoi, les élèves ayant déjà un(e) partenaire dans une autre région d'Allemagne, trouvé(e) sur le site de l'OFAJ ou autre, doivent quand même s'inscrire (Les correspondants des autres länders ne doivent pas s'inscrire).

L'utilisation de la plateforme Sauzay implique l'acceptation des conditions d'utilisation (case à cocher lors de l'inscription en ligne).

## **DEMARCHES DE L'INSCRIPTION**

### ❖ 1ère étape :

L'élève rentre un login personnel ainsi que son adresse e-mail. Un mot de passe lui est envoyé par courrier électronique. Ce Login et ce mot de passe sont uniques et seront demandés à chaque connexion.

### ❖ 2ème étape :

#### ☒ **Recherche de partenaire avec le Schleswig-Holstein**

L'élève complète les fiches

Elève/Ecole  
Renseignements Généraux  
Activités et Loisirs

Dès que toutes les rubriques sont complétées, **un numéro est attribué au dossier** (en haut à gauche). Il faut imprimer « l' **Accord de principe** » qui doit être complété et signé par les parents ou responsables légaux. Ce document est à donner au chef d'établissement qui le valide

⇒ **Un message automatique de validation du dossier arrive sur la boîte électronique de l'élève**

L'élève peut alors se reconnecter sur le site, et a un droit de regard sur les fiches des candidats allemands inscrits et inversement, ils peuvent consulter sa fiche. La recherche des correspondants peut commencer ....

#### ☒ **Partenariat avec un élève d'un autre land que le Schleswig-Holstein**

- compléter uniquement le premier onglet : Elève/Ecole
- remplir parallèlement le dossier OFAJ : <http://www.ofaj.org/>
- envoyer une copie de son dossier à l'établissement de son correspondant
- envoyer un exemplaire de l'engagement définitif signé à la DAREIC

### ❖ 3ème étape :

Les élèves en correspondance veilleront à échanger le plus possible de façon à se connaître au mieux. Les éléments importants qui ne figurent pas sur le questionnaire devront être abordés par les familles (tabac, allergies, religions, modes de vie, ce qui est autorisé ou pas...etc.).

Dès que les élèves et leurs familles se sont mises d'accord – Les deux correspondants valident l'appariement.

⇒ Ils éditent :

- ◆ « **l'engagement définitif** » (**4 ex**) avec signatures originales sur tous les exemplaires
  - signatures des parents ou responsables légaux
  - signatures du chef d'établissement (un exemplaire reste en sa possession, le second est à destination des familles et deux exemplaires pour la DAREIC)

Cet engagement définitif doit être validé également par le chef d'établissement qui procède de la même manière qu'au moment de la validation de l'accord de principe :

**N° de Dossier de l'élève + Mot de Passe**

⇒ **Un message automatique de validation du dossier arrive sur la boîte électronique de l'élève**

- ◆ **le formulaire de demande de subvention** qu'ils complètent et éditent **en 2 exemplaires** , dès que les dates de séjour de l'élève sont connues et **au moins un mois avant le départ de l'élève**

⇒ **Le tout à transmettre au Rectorat - Service DAREIC – Karine BLANLOEIL  
4 rue de la Houssinière - B.P. 72616 – 44326 Nantes Cedex 3**